

Conseil départemental de la Drôme « Un conte à l'oreille »

Pendant les restrictions dues à la crise sanitaire, les habitants de la Drôme pouvaient écouter par téléphone des contes personnalisés.

**PRIX
GMF**

Avec la crise sanitaire, les spectacles vivants ont été réduits. Dans l'optique de briser un peu l'isolement des habitants, privés d'activités culturelles, tout en faisant travailler des artistes malgré les restrictions, la médiathèque départementale de la Drôme a organisé début 2021 des séances de contes par téléphone. Il suffisait aux personnes intéressées de prendre rendez-vous auprès de la médiathèque, en précisant le nombre et l'âge des personnes qui seraient présentes au bout du fil (à partir de 5 ans). Au jour et à l'heure dits, après avoir cerné les désirs des auditeurs, la conteuse leur racontait une ou plusieurs histoires personnalisées, pendant une séance de trente minutes. Une aubaine sur ce territoire rural où vivent de nombreuses personnes isolées, particulièrement affectées par le contexte sanitaire. Certaines ont souhaité être appelées plusieurs fois. Trois conteuses professionnelles installées dans le département ont participé au projet, qu'elles ont co-construit avec la médiathèque. Habituees à intervenir en proximité avec le public et à sentir l'impact immédiat de leurs histoires, il leur a fallu s'adapter à la distance créée par le téléphone.



ET AUJOURD'HUI

Après un premier essai de deux soirées durant les Nuits de la lecture, le dispositif a été reconduit aux quatre vendredis de mars 2021. Près de quatre-vingt personnes en ont bénéficié, soit 41 rendez-vous téléphoniques. « J'ai été surprise, car je pensais que le projet intéresserait davantage les familles avec enfants ; or plus de la moitié des participants étaient des personnes seules, précise Séverine Gervy, alors responsable de la médiation à la médiathèque départementale de la Drôme. Ce qui montre que nous avons répondu à un besoin. Les personnes âgées ont particulièrement apprécié que ce soit facile, sans devoir utiliser un ordinateur ou internet ». En outre, cette action a permis de rappeler aux habitants que les bibliothèques restaient ouvertes durant la crise sanitaire et de continuer à leur offrir un rendez-vous culturel original : les contes n'étaient pas enregistrés, contrairement à ce qui existe déjà. Avec un avantage supplémentaire, pointé par Séverine Gervy : « le public qui a été touché n'aurait peut-être pas fait la démarche d'aller voir un spectacle de contes, supposés intéresser plutôt les enfants ». Cette expérience concluante sera probablement renouvelée, dans des conditions à redéfinir, pendant la Semaine bleue ou en partenariat avec les festivals du conte du territoire, par exemple.



Réfléchir autrement...

« Les médiathèques sont habituées à accueillir du public. Mais la période de restriction nous a amenés à réfléchir à une autre pratique de nos métiers, ce qui nous a conduits à une plus grande créativité et à oser nous lancer dans quelque chose que nous n'aurions pas fait », se félicite Séverine Gervy.

LANCEMENT : mars 2021 / **PUBLIC** : tous publics

PARTENAIRES : trois conteuses professionnelles

BUDGET : 4 275 euros (rémunération des conteuses) ; 25 h de temps de préparation et de standard téléphonique par les agents

CONTACT : Séverine Gervy, responsable médiathèque Diois-Vercors : sgervy@ladrome.fr

PRIX
Gazette

Communauté de communes des Terres du Val-de-Loire

Le livre et la culture, vecteurs de l'inclusion numérique

Salon du livre jeunesse, bibliothèque mobile, rencontres avec les auteurs, ateliers... Une multitude d'actions autour de la lecture ont pour but de freiner l'illettrisme et l'illectronisme.

Depuis plus de dix ans, la communauté de communes des Terres du Val-de-Loire (CCTVL, Loiret, 25 communes, 50 000 habitants) relie lecture publique et inclusion numérique. Née avec la création de la médiathèque de Beaugency (7 500 habitants), l'idée de développer la lecture et l'accès aux services publics, tout en démocratisant le numérique, a grandi au fil des partenariats et des regroupements territoriaux, et s'est adaptée en permanence aux besoins des différents publics du territoire. Une multitude d'actions visent à encourager l'accès au livre et à la culture : adhésion gratuite aux médiathèques (mineurs, chômeurs...), salon du livre jeunesse, bibliothèque mobile, click&collect, lectures publiques, Pass jeunesse... Pensée dès l'origine sur une longue durée (15 ans), cette politique se poursuit au-delà des changements d'élus. Et le service dédié à l'inclusion numérique a été placé sous l'égide de la direction de la lecture publique. Car de nombreuses passerelles relient les deux secteurs : mêmes lieux, mêmes publics, projets communs...

ET AUJOURD'HUI

La CCTVL offre désormais quatre espaces publics numériques (EPN) dont un itinérant, et anime huit médiathèques, bibliothèques et point-lecture. Dix professionnels de la lecture publique, trois spécialistes de l'inclusion numérique et cinquante-deux bénévoles font vivre les animations : initiation à l'informatique et à internet, démarches administratives, création de blogs... Les actions numériques sont toujours en relation avec le livre, comme les ateliers organisés lors du salon jeunesse ou à la médiathèque de Beaugency : réalité augmentée, créa-

tion de mangas ou de jeux vidéo... « Cela suscite l'intérêt des visiteurs, et les conduit à venir à la médiathèque puis à emprunter des livres, précise Mehdi Chami, directeur de la lecture publique et de l'inclusion numérique à la CCTVL. Notre but est d'inciter les gens à lire, pas de les contraindre. Et la médiathèque, située sur un lieu central, est devenue un trait d'union symbolique sur le territoire ». Dans un projet d'une telle ampleur, mettre d'accord tous les partenaires peut parfois être délicat — le dispositif lecture publique communautaire se veut un « agrégateur d'initiatives partenariales ». En outre, les bibliothécaires doivent être formés à l'animation culturelle et créative par des prestataires privés, le CNFPT n'assurant pas ce type de formation. Il faut aussi former les bénévoles, reliés par convention à la CCTVL et dont les frais de formation et de déplacement sont pris en charge. Mehdi Chami se réjouit : « la lecture publique est désormais un vecteur identitaire de la communauté de communes ».

Un pari : amener les jeunes à la lecture

La CCTVL encourage l'intérêt précoce pour la lecture. Le Salon du livre jeunesse Val de Lire de Beaugency reçoit 10 000 visiteurs en trois jours, autour d'animations : ateliers, jeux, invitation d'auteurs, spectacles... En mars 2022, une trentaine d'illustrateurs jeunesse y participent, et plusieurs communes organisent leurs propres événements. Chaque année, les élèves décernent un prix parmi une sélection de plusieurs romans, et un autre prix, ouvert à tous, récompense l'album d'un auteur présent au salon ; plus de 2 000 volants y ont participé en 2021. Les 6 000 écoliers du territoire bénéficient d'un Pass jeunesse qui les gratifie de 10 euros pour acheter un livre chez l'un des six libraires (auxquels la CCTVL demande de présenter une collection à moins de 10 euros), une place de cinéma, et deux entrées au centre aquatique.



LANCEMENT : 2010 / **PUBLIC** : grand public, jeunes, écoliers, demandeurs d'emploi...

PARTENAIRES : État (Drac Centre-Val-de-Loire), région (WebOCentre), département du Loiret, communes, Pôle emploi, associations (Val de Lire...), compagnies de théâtre, écoles...

BUDGET : 600 000 euros en fonctionnement dont 60 000 euros pour le Pass jeunesse

CONTACT : Mehdi Chami, directeur de la lecture publique et de l'inclusion numérique : m.chami@ccterresduvalde Loire.fr